



FICHE TECHNIQUE

ACI SECH

**PROTECTION HYDROFUGE CONCENTREE EN PHASE AQUEUSE
POUR IMPREGNATION
TRAITEMENT DES REMONTEES CAPILLAIRES
USAGE PROFESSIONNEL**

ACI SECH est une préparation en phase aqueuse à base d'une dispersion de composés siloxaniques

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE POUVANT PRESENTER UN TRES LEGER TROUBLE
Masse volumique	: 1030 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: ALCALINE
PH pur	: 12.50 ENVIRON
Réticulation totale	: 6 A 12 MOIS

PROPRIETES PRINCIPALES

ACI SECH est prêt à l'emploi ; protecteur d'imprégnation pour matériaux poreux en phase aqueuse permettant l'application sur supports légèrement humides ; ne contient pas de solvants : pas d'odeur à l'application.

ACI SECH est utilisable en intérieur comme en extérieur ; ne colore pas, stable aux UV dans les conditions d'applications préconisées ; ne modifie pas la perméabilité aux gaz des supports ni l'aspect des supports.

ACI SECH forme à l'intérieur des capillaires de matériaux, une protection hydrophobe insoluble dans l'eau, empêchant les remontées capillaires de l'eau ou la pénétration de l'eau de pluie ; hydrofuge pour matériaux de construction, maçonneries, bétons, enduits, plâtre, terres cuites, briques, moellons, pisé, torchis, granit.

ACI SECH après imprégnation, réagit très lentement avec l'air et les matériaux pour mise en place d'un barrage hydrofuge ; apporte aux surfaces traitées une protection complémentaire contre les incrustations de salissures, poussières, mousses, lichens, efflorescences, dues aux remontées capillaires, dégradation des matériaux en période de gel.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Appliquer sur supports propres, brossés, débarrassés des parties non adhérentes, sels, sable, poussières et de préférence par temps ou période sèche.
- Utilisation à l'état pur.
- Selon le cas, utiliser la brosse ou un appareil de pulvérisation à pression préalable.
- En fonction du support et de sa porosité traiter en deux couches afin d'obtenir une imprégnation en profondeur aussi régulière que possible sur 2 à 5 millimètres de profondeur.
- Pour une imprégnation profonde au cœur d'un mur afin d'empêcher les remontées capillaires : percer des trous en quinconce tous les 20 à 30 cm au 1/3 de l'épaisseur du mur pour y injecter le produit jusqu'au refus

Consommation moyenne en fonction des supports, à titre indicatif, selon la porosité initiale des matériaux :

Supports peu ou moyennement poreux	Supports poreux	Supports très poreux
300 à 400 gr/m ²	500 à 600 gr/m ²	1000 à 1200 gr/m ²

NB : Dans le cas de support pouvant craindre une modification d'aspect, faire un essai préalable de compatibilité sur une petite surface, notamment sur des matériaux de couleur sombre, pierres d'aspect noirâtre. En fonction de la porosité, de la carbonisation, un voile ou des points légèrement blanchâtres peuvent apparaître.



RECOMMANDATIONS



contient METHYL SILICONATE DE POTASSIUM

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P363

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Ne pas appliquer lorsque la pluie ou l'orage peut survenir pendant l'application.

Ne pas appliquer sur surfaces gelées ou en période où le risque de gel peut survenir.

Protéger du gel au stockage.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.